

Compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2010
des organisations françaises affiliées à la CES
CFDT, CFTC, CGT, UNSA

Le 29 septembre 2010
Manifestons à Bruxelles et dans chaque pays

Non à l'austérité !
Priorité à la croissance et à l'emploi !

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT et UNSA, adhérentes à la CES relaient l'appel de la CES du 2 juin 2010 et invitent les salariés à se mobiliser et à participer massivement aux manifestations organisées le 29 septembre 2010 et prioritairement à celle organisée par la CES à Bruxelles. Cette action prolonge le travail intersyndical face à la crise et les mobilisations actuelles sur les retraites comme celle du 7 septembre 2010.

Elles s'engagent, en cohérence avec l'ensemble des membres de la CES, sur le mot d'ordre : « **NON** à l'austérité, **PRIORITE** à la croissance et à l'emploi »

Les organisations syndicales proposent de faire du **29 septembre un rendez-vous incontournable** pour s'opposer aux mesures d'austérité porteuses de menaces pour la croissance, le pouvoir d'achat et la protection sociale et aggravant les inégalités, la pauvreté et la précarité.

Il est de la responsabilité de l'Union Européenne et des Etats qui la composent de décider de politiques d'intervention publiques coordonnées favorisant une relance économique.

Pour les organisations syndicales, la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et des pensions et par des politiques publiques et européennes respectueuses des impératifs écologiques.

La CFDT, la CGT et l'UNSA se sont d'ores et déjà mises d'accord pour que les régions Nord/ Pas de Calais, Ile de France, Lorraine, Haute Normandie, Basse Normandie, Franche-Comté, Champagne Ardennes, Picardie et Alsace centrent exclusivement leur mobilisation sur leur participation à la manifestation prévue à Bruxelles.

Dans les régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Bourgogne, les organisations territoriales et régionales sont invitées à prendre contact rapidement pour décider ensemble de leur priorité pour la mobilisation du 29 septembre.

Pour les autres régions, elles invitent leurs organisations départementales et régionales à se rencontrer afin de décider des formes et lieux de manifestations pour le 29 septembre (locales, régionales, interrégionales ou transfrontalières) en privilégiant les grandes villes.

Au-delà des actions des organisations syndicales françaises sur la réforme des retraites, il est indispensable d'inscrire dès maintenant le 29 septembre dans le paysage pour organiser au plus tôt les déplacements et les inscriptions des manifestants.